



COMMUNE DE MIALLET – DORDOGNE

COMPTE-RENDU - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2023

Présents : D. MARCETEAU, C. GROS, J.C. GRANET, M.P. NICOT, C. DE RIVASSON, V. MONDARY, H. SEEGERS, P. MARCETEAU, Y. DELOMPRE

Absents : Y. DUGAS, E. MICHIELS, E. SOL-EVRARD, S. ARCHAMBAULT

Pouvoir donné à C. GROS par E. MICHIELS E., J.C. GRANET. par E. SOL-EVRARD, à Y DELOMPRE par S. ARCHAMBAULT

Secrétaire de séance : Y. DELOMPRE

Approbation du PV de la séance précédente

Adopté à l'unanimité moins une abstention (J.C. GRANET était absent lors de cette séance)

Approbation du compte de gestion 2022

La Commission des Finances a constaté que le compte de gestion, établi par le receveur de Nontron est conforme au compte administratif de la commune. Le Conseil approuve le compte de gestion à l'unanimité.

Approbation compte administratif 2022

Les résultats sont récapitulés au tableau suivant. Suite à la présentation, Mme le Maire quitte la séance. Sous la présidence de C. GROS, le Conseil approuve le Compte Administratif de la commune à l'unanimité des présents ou représentés.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	619 154,11	713 666,71
INVESTISSEMENT	217 379,27	237 790,95
TOTAL	836 533,38	1 362 267,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	94 512,60
	INVESTISSEMENT	20 411,68
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT (à reporter en N+1)	143 282,68	210 320,42

Affectation du résultat

Mme le Maire reprend la présidence de la séance. La Commission des Finances propose l'affectation figurant au tableau suivant. La proposition est adoptée à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RESULTAT de l'EXERCICE	94 512,60	RESULTAT de l'EXERCICE	20 411,68
REPORT EXCEDENTS EX. ANTERIEURS	136 920,44	REPORT EXCEDENTS EX. ANTERIEURS	343 888,98
VIREMENT INVESTISMENT 2022	70 000,00		
RESULTAT CUMULE	161 433,04	RESULTAT CUMULE	364 300,66
VIREMENT INVEST. 2023 (1068)	120 000,00	RAR 2022 DEPENSES	143 282,68
REPORT FONCTIONNEMENT 002	41 433,04	RAR 2022 RECETTES	210 320,42
		REPORT INVESTISSEMENT001	364 300,66

Vote des taux de fiscalité locale directe

La DDFIP a transmis l'état 1259 prérempli avec les nouvelles bases d'imposition à prendre en compte et le rappel des taux appliqués en 2022. L'état est à compléter par les taux votés. Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales. La Commission

des finances a proposé, suite à ces informations de relever modérément tous les taux en même valeur relative, ce qui se traduit comme suit :

- TFB 41,18 % en 2022 et proposition de passer à 41,71 % en 2023 ;
- TFNB 78,80 % en 2022 et proposition de passer à 79,81 % en 2023.
- TH 7,80% en 2019 et proposition de passer à 7,90% en 2023

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Admissions en non-valeur

Le comptable ayant constaté qu'il n'a pu recouvrir des titres, il demande à la collectivité d'admettre en non-valeur un montant de 11 522,68€. Le Conseil accepte cette demande à l'unanimité.

Considérant qu'il n'y a pas eu de prise en compte prévisionnelle de la dépréciation des créances à recouvrer, la Commission Finances préconise de provisionner 13 450€. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Budget primitif 2023

Les propositions de la Commission des Finances pour la section de fonctionnement sont récapitulées aux tableaux suivants. Le conseil les valide à l'unanimité.

DEPENSES	
011 Charges à caractère général	310 939,58
012 Charges de personnel et frais assimilés	237 000,00
014 Atténuations de produits	96 104,78
65 Autres charges de gestion courante	54 522,68
68 Dotations aux amortissements et provisions	13 450,00
DEPENSES DE GESTION COURANTE	712 017,04
66 Charges financières	2 410,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00
022 Dépenses imprévues	57 000,00
TOTAL = DEPENSES REELLES	772 427,04
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 937,00
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	774 364,04

RECETTES	
013 Atténuations de charges	3 000,00
070 Produits des services, dom et ventes	32 500,00
073 Impôts et taxes	334 564,00
074 Dotations, subventions et participations	261 920,00
075 Autres produits de gestion courante	99 000,00
PRODUITS DE GESTION COURANTE	730 984,00
076 Produits financiers	10,00
077 Produits exceptionnels	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	730 994,00
042 Opérations d'ordre entre sections	1 937,00
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	732 931,00
R 002 Report excédents cumulés	41 433,04
TOTAL RECETTES AVEC REPORTS	774 364,04

Les propositions de la Commission des Finances pour la section d'investissement sont récapitulées aux tableaux suivants. Le conseil les valide à l'unanimité.

DEPENSES	RAR	BP	RAR+BP
020 Dépenses imprévues		52 000,00	52 000,00
20 Immobilisations incorporelles	26 200,00	16 716,04	42 916,04
21 Immobilisations corporelles	49 537,90	124 432,63	173 970,53
11 Opération Petite Grange	41 879,10		41 879,10
12 Opération Salle des Fêtes	16 980,00	453 020,00	470 000,00
13 Opération Adressage		16 000,00	16 000,00
14 Opération Bibliothèque	8 685,68		8 685,68
16 Emprunts		41 000,00	41 000,00
DEPENSES REELLES	143 282,68	703 168,67	846 451,35
40 Opérations d'ordre entre sections		1 937,00	1 937,00
TOTAL DEPENSES	143 282,68	705 105,67	848 388,35

RECETTES	RAR	BP	RAR+BP
024 Produits de cessions d'immobilisations		7 473,32	7 473,32
10 Dotations, fonds divers et réserves		143 956,95	143 956,95
13 Subventions d'investissement	210 320,42		210 320,42
16 Emprunts et dettes assimilées		120 400,00	120 400,00
RECETTES REELLES	210 320,42	271 830,27	482 150,69
40 Opérations d'ordre entre sections		1 937,00	1 937,00
R 001 report d'excédents d'investissement capitalisés		273 767,27	364 300,66
TOTAL RECETTES	210 320,42	547 534,54	848 388,35

Taux horaires des travaux en régie

Il est proposé de valoriser, en comptabilité les travaux exécutés en régie en appliquant les taux suivants. Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

	Salaire brut	Charges patronales	Total	Heures	Coût horaire
Agent technique	2129,95	880,09	3010,04	151,67	19 ;45
Agent technique 2 ^{ème} classe	2121,52	960,44	3081,96	151,67	20,32
				SOIT	20,08

Marché à bon de commande entretien voirie CCPL

La communauté de communes, coordonnateur, a publié un marché public incluant des travaux de revêtement, d'entretien de voirie, transport et fourniture de matériaux. Ce marché est conclu sur la période 2023 à 2026. Il est proposé de débattre de l'opportunité d'adhérer à ce groupement de commandes. Considérant qu'avec cette adhésion, la commune perd la possibilité de faire intervenir toute autre entreprise que celle titulaire de ce marché, le Conseil à l'unanimité, refuse cette adhésion.

Flot numérique à l'Agence postale

Un partenariat a été proposé par la Poste pour installer un flot numérique dans l'Agence postale. Cette installation permettrait aux habitants d'accomplir des démarches administratives en se connectant à Internet. La formation, le matériel et le mobilier seraient financés par la Poste. Seuls les consommables resteraient à la charge de la collectivité. L'impression des documents pourrait être payante. Une régie serait mise en place. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Approbation nouveaux statuts ATD

A sa dernière AG, l'ATD a étendu a adopté de nouveaux statuts pour tenir compte de l'évolution de ses domaines d'intervention auprès des communes depuis ceux de 1983. Le Conseil approuve ces nouveaux statuts à l'unanimité.

Nos nouveaux voisins

Le Département de la Dordogne souhaite expérimenter l'accueil en milieu rural de potentiels nouveaux habitants par des familles résidant dans le département. Des communes, dont la nôtre, ont été pressenties. Le coût pour la collectivité est de 500 €. Les foyers accueillants seraient indemnisés de 20 € par nuitée. Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Informations diverses

- La réception des travaux du pont de la Couchie aura lieu mercredi 19 avril.
- Il faudra procéder à une division parcellaire pour vendre les maisons rue des Grives.